

Paris, le 5 février 2019

Monsieur Xavier Bonnefont
Maire d'Angoulême
1, place de l'Hôtel de Ville
CS 4221-16022 Angoulême CEDEX

Objet : Soutien de la candidature de la Ville d'Angoulême au Réseau des Villes Créatives de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Monsieur le Maire,

Par la présente, le Syndicat national de l'édition (SNE) accorde son appui au projet de candidature de la Ville d'Angoulême au Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO afin de promouvoir à travers l'influence du label cette ville, considérée par les professionnels du livre comme la capitale mondiale de la Bande dessinée. La ville d'Angoulême dispose de compétences uniques pour valoriser l'art de la Bande dessinée. Grâce à ses pôles d'expertises, ses écoles de formation, ses festivals, ses musées et ses médiathèques spécialisées, la ville offrira un rayonnement précieux au patrimoine franco-belge de la Bande dessinée et aux artistes qui façonnent cet art source d'une stimulation internationale de la création littéraire contemporaine.

Fondé en 1874, le Syndicat national de l'édition est l'organe professionnel qui représente les éditeurs français. Par ses actions, le SNE défend la liberté de publier et le droit d'auteur, et contribue à la promotion du livre et de la lecture. Par l'intermédiaire du groupe Bande dessinée, le SNE observe un essor économique et artistique remarquable de ce genre littéraire dont les formats se diversifient, réinventant sans cesse les codes de la narration textuelle et graphique. Avec une croissance de son chiffre d'affaires ayant progressé de 20% en dix ans, la Bande dessinée est devenue en France le troisième segment économique de l'édition grand public – derrière la Littérature générale et la jeunesse.

Le marché de la bande dessinée française s'impose comme le plus important d'Europe en termes de chiffre d'affaires et son catalogue comporte la plus grande diversité d'œuvres au niveau mondial. Le développement du format « roman graphique » porté par les éditeurs français est d'ailleurs un levier de reconnaissance de nombreux auteurs internationaux.

Les éditeurs de Bande dessinée du SNE soutiennent ainsi le projet d'intégration de la ville au Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO qui permettra de conforter la dimension internationale de la bande dessinée valorisée à Angoulême, et de développer des synergies avec d'autres centres littéraires dans le monde dans les domaines de la création, de la diffusion et de la formation littéraire.

En espérant que vous recevrez une réponse positive à votre candidature veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes plus sincères salutations.



Moïse Kissous
Président du groupe Bande dessinée
Syndicat national de l'édition